# Comité Consultatif Ville et Handicap (CCVH)

Afin de favoriser l'intégration et la participation des personnes en situation de handicap au sein de la cité, la Ville s'est dotée d'une instance consultative : le Comité consultatif Ville et Handicap.

Composé de personnes handicapées, d'associations et d'élus, il mène une réflexion globale sur l'intégration des personnes souffrant d'un handicap dans la vie économique, sociale et culturelle de Gradignan.

Le comité consultatif agit concrètement sur le terrain dans des opérations d'aménagement pour améliorer notamment l'accessibilité aux lieux publics.

### Ses missions

- > Changer le regard sur le handicap.
- Favoriser l'intégration et améliorer la qualité de la vie et la citoyenneté des personnes handicapées.
- > Renforcer l'accessibilité

## L'objectif du CCVH

Promouvoir et favoriser par des actions concrètes la place de toute personne en situation de handicapet permettre son autonomie dans la Ville pour bien vivre ensemble.

### Les membres du CCVH

Il est constitué d'un collectif de 20 membres répartis en 3 collèges :

- > Un collège de 7 représentants des personnes handicapées de Gradignan ;
- Un collège de 10 représentants des associations œuvrant dans le secteur des handicaps dont 2 institutions spécialisées;
- Un collège de 3 élus municipaux ;
- > et de deux institutions spécialisées.

## Actions déjà menées

Le Comité mène une réflexion globale sur le vivre-ensemble. Pour cela, il tisse des liens étroits avec les partenaires associatifs et agit concrètement sur le terrain.

Quelques exemples d'actions mises en place :

Lournée de concibilication nour le recoest des places de stationnement des personnes à mobilité

- Journee de sensibilisation pour le respect des places de stationnement des personnes à mobilité réduite avec le même slogan « si tu prends ma place, prends mon handicap »;
- > Forum « Ensemble, semblables et différents »!;
- L'accès et la participation au Forum urbanisme et vie locale et au Forum des associations;
- > La création d'un groupe de travail sur les aménagements adaptés et l'accessibilité à la médiathèque ;
- Des visites régulières de la ville pour améliorer les circulations de TOUS les usagers et leur accessibilité dans tous les lieux;
- Des actions de sensibilisation dans les écoles ;

# A LIRE ENSEMBLE 298 : OUVERTURE D'UNE PERMANENCE HANDICAP (P6)





MAGAZINE MUNICIPAL

Ensemble Gradignan n°298 - Septembre à novembre 2020

PDF - 6,1 Mo

En dossier : un budget 2020 tourné vers le développement durable

**▲** TÉLÉCHARGER

**FEUILLETER** 

S'abonner au flux RSS

■ Toutes les publications

# **◯** CONTACT

SOLIDARITÉS - SENIORS - HANDICAP

### **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Hôtel de Ville - Atrium Allée Gaston Rodrigues

33170 Gradignan

**J** 0556756571

Courriel



S'abonner au flux RSS

■ Toutes les actualités



MAIRIE DE GRADIGNAN Allée Gaston Rodrigues CS 50105 33173 Gradignan cedex

Téléphone : +33 (0) 5 56 75 65 00

- HORAIRES : » le lundi de 13h à 19h » du mardi au vendredi de 8h à 16h » le samedi de 9h à 12h (permanence État Civil uniquement)